## Le Manifeste des Scic

## Sociétés coopératives d'intérêt collectif

Placer l'économie au service de la personne doit plus que jamais être réaffirmé et repensé dans le contexte de crise sociale et économique actuelle.

Notre société traverse des mutations profondes, percutée par le défi environnemental, par une mondialisation qui se poursuit, par des ruptures technologiques majeures, par la réforme de l'action publique. L'une des traductions de ces mutations est une répartition des richesses toujours plus inégalitaire.

Nos coopératives, par leur forme juridique et surtout le projet qu'elles portent, incarnent des principes et des valeurs sources de cohésion sociale et d'efficacité économique : le droit de vote et la capacité d'action donnés à chacun, l'autonomie et la liberté d'adhésion, la mutualisation entre les associés, la priorité donnée au projet plutôt qu'au profit de court terme, l'action collective au profit d'un territoire ou d'un secteur d'activité.

Parce qu'elles défendent l'ambition d'un autre modèle, parce que celui qui domine est cause de dégradation des conditions humaines, sociales et environnementales, les Scic ont la préoccupation constante de plus de solidarité, d'innovation et d'efficacité pour que l'organisation de la production soit ajustée aux vrais besoins, pour que les compétences locales soient mobilisées et que les différentes parties prenantes retrouvent en partie la maîtrise de l'économie.

En pratique, elles ont su aller plus loin, en :

- étendant le cadre collectif par l'organisation d'un multi-sociétariat qui repense l'action de l'ensemble au service de chacun, refonde la notion même d'entreprise, renforce les modèles économiques d'entreprise et les inscrit dans la durée :
- proposant de nouvelles formes de coopération avec les collectivités publiques participant ainsi au décloisonnement public / privé;
- redéfinissant les rapports de nos coopératives aux territoires, ruraux comme urbains, contribuant à renouveler les solidarités locales, à prendre en compte les contraintes et les opportunités d'un développement durable et ce en dépassant le cadre de nos organisations;
- créant du bien commun basé, d'une part sur l'intérêt collectif, non seulement des sociétaires mais aussi du territoire ou secteur d'activité qui les concernent, et, d'autre part sur le caractère d'utilité sociale des activités organisées et gérées;
- apportant des réponses innovantes à des aspirations sociales peu ou mal satisfaites que ni le marché ni les pouvoirs publics ne sont en capacité de couvrir seuls.

Dans ce contexte d'urgence sociale et démocratique, nous nous accordons pour assumer nos ambitions fondatrices d'émancipation, individuelle et collective, pour les mettre en œuvre dans cette nouvelle capacité d'agir collectivement qu'incarnent nos Scic, nouvelle forme d'une éducation populaire, dans le champ de l'économie.

Nous nous mobilisons pour redéfinir une économie à sa juste place, au service du mieux vivre ensemble, du progrès social, d'une démocratie économique plus que jamais bafouée.

Nous réaffirmons notre rôle politique dans la cité, et notre volonté de participer à la construction d'un autre modèle qui recrée de l'intérêt et du bien collectif, repense les formes de richesses et leur répartition et promeut une parole publique basée sur nos pratiques.

En renforçant le développement de nos Scic, qui connaissent un rythme de croissance de plus en plus marqué et qui témoignent d'une belle vitalité, nous nous proposons d'agir en phase avec les enjeux du monde d'aujourd'hui.

